

Présentation en non valeurs
arrêtée à la date du 11/05/2026
.1900 - COMMUNE D AIGNE -
Exercice 2026
Type de liste : Créance minimale

Émettre au nom de la collectivité un mandat typé NON VALEUR au 6541 avec comme Numéro de la liste 7096100512 pour un montant total de 6,78 €

inférieur strictement à 100
Supérieur ou égal à 100 et inférieur strictement à 1000
Supérieur ou égal à 1000 et inférieur strictement à 5000
Supérieur ou égal à 5000

11 pièces pour 6,78 €
0 pièce pour 0 €
0 pièce pour 0 €
0 pièce pour 0 €

Exercice pièce	Référence de la pièce	Imputation	Nom du redevable	Objet pièce	Montant	Reste à recouvrer	Motif de la présentation	Observations
2024	R-4-74		DAPONTE Stephanie	EA4- Redevance pour modernisation des réseaux de colle	3,84	0,02	RAR inférieur seuil poursuite	
2024	R-4-74		DAPONTE Stephanie	EA3-Redevance pour pollution d'origine domestique	6,96	0,03	RAR inférieur seuil poursuite	
2024	R-4-74		DAPONTE Stephanie	EA2-Redevance d'assainissement	44,00	0,17	RAR inférieur seuil poursuite	
2024	R-4-74		DAPONTE Stephanie	EA1-Redevances et ventes d'eau	54,28	0,22	RAR inférieur seuil poursuite	
2025	T-2	752	DAPONTE Stephanie	300-DIVERS	497,98	5,41	RAR inférieur seuil poursuite-	
2024	R-4-136		HERDT Alexandre	EA4- Redevance pour modernisation des réseaux de colle	7,84	0,03	RAR inférieur seuil poursuite	
2024	R-4-136		HERDT Alexandre	EA3-Redevance pour pollution d'origine domestique	14,21	0,08	RAR inférieur seuil poursuite	
2024	R-4-136		HERDT Alexandre	EA2-Redevance d'assainissement	69,00	0,33	RAR inférieur seuil poursuite	
2024	R-4-136		HERDT Alexandre	EA1-Redevances et ventes d'eau	84,78	0,39	RAR inférieur seuil poursuite	

Envoyé en préfecture le 08/06/2026

Reçu en préfecture le 08/06/2026

Publié le

ID : 034-213400062-20260605-D202623-DE

Berger
Levrault

2024	R-1-154		LUGEZ Christian	EA1-Redevances et ventes d'eau	27,44	0,04	RAR inférieur seuil poursuite	
2024	R-1-161		MAS FRAISSE Maryline	EA3-Redevance pour pollution d'origine domestique	19,14	0,06	RAR inférieur seuil poursuite	